

GUYANE PROMO SANTE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

AU 31/12/2023

GUYANE PROMO SANTE

4 Rue Felix Eboué
97300 CAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Aux Membres,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de GUYANE PROMO SANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne, l'exhaustivité des subventions d'exploitations, l'évaluation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rémire-Montjoly, le 03/07/2024

Le Commissaire aux Comptes
ACCENTYS AUDIT CONSULTANT

Luc BELLYNCK
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Luc Bellynck', written over a light blue grid background.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	31 466	19 014	12 452	19 045
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	164 680	129 761	34 919	54 705
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 430		3 430	3 259
TOTAL (I)		199 575	148 775	50 800	77 009
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 267		4 267	6 848
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 364		18 364	12 818
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	3 806 300		3 806 300	63 402
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	603 189		603 189	546 960
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 181		10 181	15 350
	TOTAL (II)	4 442 301		4 442 301	645 377
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		4 641 876	148 775	4 493 101	722 386
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Accentus

Audit - Consultant RC 414 119 206

Centre d'Affaires Dillon Express

Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE

T 0596 63 65 65 - Fax 0596 60 49 16

3 430

3 259

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

FONDS PROPRES		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	396 762	390 971
	Excédent ou déficit de l'exercice	46 619	5 791
	Total des fonds propres (situation nette)	443 381	396 762
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	12 159	18 368
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	12 159	18 368
	Total des fonds propres	455 540	415 129
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	167 009	202 286
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	167 009	202 286
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		900
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 919	19 154
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	76 527	84 879
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	590	37
	Produits constatés d'avance	3 780 516	
	Total des dettes	3 870 553	104 971
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 493 101	722 386
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		46 619,08	5 790,58
(1) Dont à moins d'un an		3 870 553	104 071
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	59 921	48 894
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	967 408	836 066
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 233	13 381
	Utilisations des fonds dédiés	75 101	255 474
	Autres produits	1 230	348
Total des produits d'exploitation		1 115 892	1 154 162
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	221 381	192 880
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 486	5 189
	Salaires et traitements	565 187	618 354
	Charges sociales	211 488	210 661
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 905	27 403
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	39 824	93 462
	Autres charges	325	999
Total des charges d'exploitation		1 076 596	1 148 948
RESULTAT D'EXPLOITATION		39 296	5 214

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		39 296	5 214
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 104	1 093
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 104	1 093
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2 104	1 093
RESULTAT COURANT avant impôts		41 400	6 307
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	6 387	259
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		6 387	259
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 167	18
	Sur opérations en capital		757
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		1 167	775
RESULTAT EXCEPTIONNEL		5 219	(517)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 124 383	1 155 514
TOTAL DES CHARGES		1 077 764	1 149 723
EXCEDENT ou DEFICIT		46 619	5 791

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dons en nature
Prestations en nature
Bénévolat

TOTAL

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Secours en nature
Mise à disposition gratuite de biens
Prestations
Personnel bénévole

TOTAL

Accentus
Audit - Consultant RC 414 119 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot Dillon Stade 07200 FORT-DE-FRANCE
05 90 00 00 00 - 05 90 00 00 15

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **4 493 101** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 124 383** euros
 - un total charges de **1 077 764** euros
 - dégage un résultat de **46 619** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **GUYANE PROMO SANTE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Accentys
Audit - Consultant RC 414 119 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot. Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
Tél 0590 60 80 00 - Fax 0590 60 40 16

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité :

L'association GUYANE PROMO SANTE vise à être un acteur de la politique de promotion et d'éducation pour la santé par et pour les professionnels du secteur sanitaire et social et de tout acteur assurant une action de prévention et d'éducation à la santé.

Elle met en oeuvre un centre de ressources support à toute action de promotion de la santé en Guyane qui vise à améliorer la qualité des programmes et des actions d'éducation pour la santé mises en place localement.

Elle met à disposition des ressources humaines afin d'organiser des services, des outils, des lieux d'échanges et des lieux de construction en commun ou de coordination.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 493 101** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 124 383** euros et un total **charges** de **1 077 764** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **46 619** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture :

Aucun élément significatif de l'exercice ou postérieur à l'exercice n'est à signaler.

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis conformément aux règlements ANC 2018-06 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG.

Accentus
Audit - Consultant RC 414 T19 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
Tél 0386 00 00 00 - Fax 0386 00 40 15

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, indiquer la rémunération brute sur 2023 des trois plus hauts cadres dirigeants et bénévoles reviendrait à donner une information nominative compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure. Pour des raisons de confidentialité, cette rémunération n'est pas communiquée.

Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est réglementée par le règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et n°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au PCG.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel de celui-ci, le résultat positif est appelé "excédent" et le résultat négatif "déficit". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être par un tiers financeur. Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

La notion de projet défini aux deux conditions suivantes :

- participer à la réalisation d'une partie spécifique de l'objet de l'entité ou d'une cause particulière entrant dans le champ de l'objet social de l'entité ;
- être clairement identifiable, les charges imputables au projet étant individualisables.

Modalités de mise en œuvre :

Pour apprécier si le tiers qui apporte les ressources les consacre à un projet défini, plusieurs situations peuvent se présenter :

1) Si le projet a été précisé dès l'appel public à la générosité et préalablement à l'acte de générosité et si le projet correspond aux critères d'un projet défini, le schéma comptable des fonds dédiés est utilisé.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2) Les fonds qui proviennent d'une collecte dont l'objectif annoncé se confond avec l'objet social ou ne présente pas des caractéristiques d'autonomie suffisantes, ne peuvent pas faire l'objet d'une imputation en fonds dédiés en fin d'exercice. A des fins de transparence vis-à-vis des donateurs, l'information portant sur un engagement de l'entité d'une utilisation particulière des fonds ainsi collectés est donnée dans l'annexe

EFFECTIF MOYEN AU 31-12-2023

	31/12/23
Femme	11
Homme	1
Total	12

Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 7 859 €

Engagements hors bilan 31-12-2023

La provision pour indemnité de retraite et avantages similaires évaluée selon la norme IAS 19.

Ce tableau présente le montant des engagements de votre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, en tenant compte des charges sociales paramétrées en cas de départ à l'initiative du salarié ou de la contribution patronale spécifique de 30% (taxe spéciale de 50% avant 2023) en cas de mise à la retraite. Conformément au Code du commerce, le montant de ces engagements doit figurer chaque année en annexe du bilan de votre entreprise.

Dette actuarielle : 7 508 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux actualisation : 3.55 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de mortalité utilisée : INSEE 2014-2016

Accentus
Audit - Consultant RC 414 T19 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
Tél 0596 00 85 05 - Fax 0596 00 40 16

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	31 466				31 466
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 466				31 466

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	54 161	599			54 760
	Matériel de transport	45 289				45 289
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	62 832	2 926		1 128	64 630
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	162 282	3 525		1 128	164 680

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	3 259	1 000		829	3 430
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 259	1 000		829	3 430

TOTAL	197 006	4 525		1 957	199 575
--------------	----------------	--------------	--	--------------	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	12 421	6 593		19 014
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 421	6 593		19 014
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	33 115	5 914		39 029
Matériel de transport	22 561	9 058		31 619
Matériel de bureau, mobilier	51 900	8 340	1 128	59 113
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	107 577	23 312	1 128	129 761
TOTAL	119 997	29 905	1 128	148 775

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2023

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 430	3 430	
Clients, usagers douteux ou litigieux			
Autres créances clients, usagers	18 364	18 364	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 383	1 383	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	3 797 713	3 797 713	
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	7 205	7 205	
Charges constatées d'avance	10 181	10 181	
TOTAL DES CREANCES	3 838 275	3 838 275	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 919	12 919		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	30 163	30 163		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 940	41 940		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 424	4 424		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	590	590		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 780 516	3 780 516		
TOTAL DES DETTES	3 870 553	3 870 553		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	390 971	5 791			396 762
Excédent ou déficit de l'exercice	5 791	(5 791)	46 619		46 619
Situation nette	396 762		46 619		443 381
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	18 368			6 209	12 159
Provisions réglementées					
TOTAL	415 129		46 619	6 209	455 540

Accentus
 Audit - Consultant RC 414 119 206
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
 ☎ 0596 83 65 03 - Fax 0596 80 49 18

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Cf.état Subventions d'exploitation	202 286 €	39 824	75 101			167 009	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	202 286 €	39 824	75 101			167 009	

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjs ss dep
ARSCPOM		39 824				39 824	
ARS EVAS RH 2023/24	110 189					110 189	
ARS EVAS OUT 2023	24 000		11 087			12 913	
CTG LIVRE PANCS 2018	19 507		19 507				
DAAF LIVRE PANCS2018	19 507		19 507				
PJJ	4 083					4 083	
DAAF PANCS EBOOKS 2015	25 000		25 000				
Totalisation	202 286	39 824	75 101			167 009	

Accentus
 Audit - Consultant RC 414 119 206
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
 ☎ 0596 80 85 85 - Fax 0596 80 49 16

Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss dep
Totalisation							

Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss dep
Totalisation							

Accentys
Audit - Consultant RC 414 119 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
Tél 0595 33 33 33 - Fax 0595 33 49 18

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	18 626			18 626
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	18 626			18 626
Quotes-parts virées au compte de résultat	259	6 209		6 467

Accentys
 Audit - Consultant RC 414 119 206
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
 05 9000 00 00 - Fax 0590 00 49 16

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			10 181
ADODE		10 181	
GMF			
GFA			
INSTITUT PLANTARIUM			
AIR B&B			
ASI			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			10 181

Accentus
 Audit - Consultant RC 414 119 206
 Centre d'Affaires Dillon Express
 Lot Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
 ☎ 0596 63 35 65 - Fax 0596 60 49 13

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION CPOM 2022		3 780 516	3 780 516
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			3 780 516

Accentus
Audit - Consultant RC 414 119 206
Centre d'Affaires Dillon Express
Lot Dillon Stade 97200 FORT-DE-FRANCE
☎ 0595 03 05 05 - Fax 0595 03 49 16

Concours publics et subventions

31/12/2023

Etat exprimé en euros

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation						967 408
Subventions d'investissement						
TOTAL						967 408